

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 31

Artikel: [Anecdote]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CONTEUR VAUDOIS

il aurait aujourd'hui une véritable belle-mère et son bonheur serait assuré.

— Quelle mine de possédé, m'écriai-je, en le voyant.

— Ah ! mon ami, balbutia-t-il, si tu savais !...

— Parle. Je suis ici pour t'écouter, te consoler, te sauver si c'est possible.

Il poussa un profond soupir.

— Qui m'eût dit cela l'année dernière ? ajouta-t-il.

J'avais rencontré à Bordeaux deux petites créoles, qui venaient de débarquer, une veuve et sa fille. En les voyant, mon ami, on songeait à cette annonce fallacieuse : *Mère et fille sont sœurs !* Veuve à 28 ans, madame Diamanty venait à Paris. Il lui avait fallu trois ans pour mettre ordre à ses affaires. Elle n'en avait pas trente-deux quand je la vis pour la première fois, et sa fille, mon épouse actuelle, venait d'atteindre sa seizième année. Je suis resté plus d'un mois sans savoir si j'aimais la mère ou si j'étais fou de la fille ; je les faisais danser tour à tour ; l'une et l'autre prenaient indifféremment mon bras. Madame Diamanty est la femme la plus gaie, la plus aimable, la plus alerte qu'on puisse renconter.

— Alors, de quoi te plains-tu ?

— Je me plains de cela, précisément. Ah ! que n'ai-je une belle-mère comme les autres, revêche, accariâtre, me faisant à chaque instant la morale !...

— Je ne comprends pas du tout.

— Tu vas comprendre. « Madame, lui dis-je un soir, quand vous remariez-vous ?

— Jamais, répondit-elle.

— Mais mademoiselle votre fille ?

— Ma fille se mariera, parce qu'il faut faire comme tout le monde. J'ai payé mon tribut, elle doit en faire autant.

— Alors, si je vous demandais sa main ?

— Je crois que vous lui plaisez, et je ne ferai aucune difficulté de vous l'accorder. Quel âge avez-vous ?

— Trente-trois ans.

— On aura vu rarement un gendre plus âgé que sa belle-mère.

— Oh ! vous n'êtes pas une belle-mère, vous...

— En effet, le rôle me conviendrait peu.

— Vous êtes et vous resterez la sœur de ma femme.

— C'est convenu. »

— Et tu as épousé ?

— J'ai épousé la plus délicieuse créature que l'on puisse rêver.

— Et la mère ?

— La mère est restée ce qu'elle était, rieuse, enjouée, avide de plaisirs. Souvent ma femme passerait la soirée à la maison, au coin du feu ; mais ma belle-mère veut aller au bal, au théâtre. Il faut que sa fille sorte pour l'y conduire...

et moi aussi, par conséquent. Si je risque parfois une observation, madame Diamanty me répond d'un ton fâché :

— Mais, mon ami, vous êtes un petit vieux ! Si je vous avais cru si grave, je ne vous aurais pas adopté pour gendre !... Je suis jeune, moi, je m'amuse... Restez chez vous, si cela ne vous convient pas !...

Marcelin leva les yeux au ciel et continua :

— Elle monte à cheval tous les matins. L'hiver, il faut la conduire à Monaco ; l'été, à Dieppe, à Trouville... Elle est abonnée aux mercredis du cirque... Elle va au bal six fois par semaine... Elle ne fait que rire et que chanter...

— Cela passera avec l'âge.

— Avec l'âge ! tu es bon, toi. Puisque j'ai dix-huit mois de plus qu'elle... Mais ce n'est pas tout... Tu comprends qu'avec sa beauté, ses allures, ce genre de vie, elle a un grand nombre de soupirants. L'un d'eux, le vicomte de Malefer, est continuellement sur ses talons. J'ai cru devoir faire quelques observations au vicomte, qui s'est écrié : « Monsieur, si vous pensez que j'ai été assez heureux pour compromettre votre belle-mère, n'hésitez pas à m'accorder sa main. J'en suis fou, et elle me désespère !... »

— Eh bien ! as-tu plaidé pour le vicomte ?

Marcelin fit un haut-le-corps.

— Le mariage, dit-il, comporte une dot et des espérances. Mon rôle est d'empêcher madame Diamanty d'avoir des enfants qui viendraient rognier la part de ceux que je compte avoir moi-même... et non de la pousser à une nouvelle union qui dépourvra ma femme.

— J'avoue que la situation est difficile.

— Et cette évaporée, cette folle, me rit au nez quand je veux parler sérieusement. Hier, j'avais amené la conversation sur les devoirs des parents, quand elle m'interrompit par un bâillement accentué.

— Vraiment ?

— Et sais-tu ce qu'elle m'a dit ?

— Quelque chose de drôle ?

— Elle m'a dit, en me tournant le dos : « Mon gendre, vous êtes une véritable belle-mère ! »

Clião qu'on ne pao pas carottà.

Lai a tant dè fins retoo dein lo mondo, que lè pe mālins, tot rusà que sont, se pāovont onco laissi férè la quiua, à mein que ne satson preindrè lāo précauchons à l'avanco.

On gaillà qu'avai fauta d'on remido po on malado, va lo queri tsî l'apotiquière, iô trāovè lo comi, que lâi préparè l'afférè. Cein cotavè on franc dix. Lo gaillà baillé onna pice d'on franc et onna pice dè dix centimes, et s'ein va. Quand l'est vîa et que l'appreinti apotiquière vao ludzi

l'ardzeint po l'einfatâ dein lo perte qu'est su la trablia, s'est démausia d'oquîè ; l'a prâi lo franc po lo vouâiti et l'a vu que l'étai faux.

— Tè preignè pi lo commerce ! se fe.

— Qu'ai-vo à djurâ dinsè ? lâi fâ l'apotiquière qu'arrevâvè justameint ào momeint

— Y'é, repond l'autro, qu'on tsanero d'individu m'a bailli on faux franc.

— Qu'a-te atseta ?

Lo comi lâi espliquè lo remido que l'a du lâi bailli.

— Et diéro lâi âi-vo fé pâyi !

— On franc dix.

— La pice dè dix centimes est clie bouna ?

— Oï, repond lo comi, ein la faseint zonnâ su la trablia.

— Eh bin, fâ l'apotiquière, n'ia pas tant de mau ; y'a onco cinq centimes dè bon.

Entendu à la gare de Lausanne :

Le mari. — Voyons, ma chère, ne désole pas. Dans huit jours je serai de retour : une semaine est bientôt passée. Voyons, voyons, un peu de raison ; ne pleure pas comme ça.

La femme. — Hi ! hi ! c'est plus fort que moi... Au moins, tu m'écriras ?

Le mari. — Je t'écrirai, sois tranquille.

La femme. — Tous les jours, tu me le jures !

Le mari. — Tous les jours, c'est entendu. Allons, au revoir.

La femme. — Hi ! hi ! Embr... Hi ! hi ! embrasse-moi encore.

Le mari. — Bon ! avec toutes tes embrassades, voilà le train parti !

— *La femme* (passant subitement des larmes à la fureur). — Parti ! Tu l'as laissé partir ! Je te reconnais bien là ! Tu ne pouvais pas faire attention, gros bête !

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25.— Canton de Fribourg à fr. 27, 25.— Communes fribourgeoises 3 % differé à fr. 48.— — Canton de Genève 3 % à fr. 103,25.— De Serbie 3 % à fr. 79.— — Bari, à fr. 58,— — Bartella, à fr. 38,— — Milan 1864, à fr. 38,— — Milan 1866, à fr. 11,50.— Venise, à fr. 25,50.— Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,— — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50.— Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50.— Tabacs serbes, à fr. 12.— Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administrateur du Moniteur Suisse les Temps Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD